

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-176 du 24 Mai 1982

Portant prorogation de 24 mois de la durée d'agrément au régime B du code des investissements accordé à l'Hôtel du LAC.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU l'ordonnance N° 72-1 du 8 Janvier 1972 portant code des investissements ;

VU le décret N° 73-97 du 5 Mars 1973 portant agrément de l'hôtel du Lac au régime B du code des investissements ;

SUR Rapport du Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique ;

LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 3 Février 1982 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- La durée de 6 ans d'agrément au régime "B" du code des investissements accordé à l'hôtel du Lac par le décret N°73-97 du 5 Mars 1973 est prorogée de vingt quatre mois à compter de la date de la signature du présent décret.

Article 2.- Cette prorogation se rapporte aux mêmes activités, aux exonérations et implique les mêmes obligations que celles stipulées dans le décret N° 73-97 du 5 Mars 1973 précité.

.../...

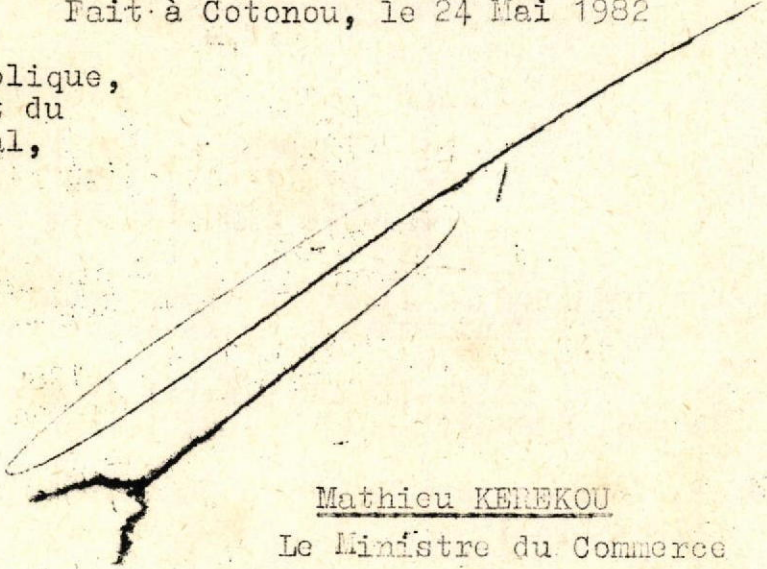
Article 3.- Le Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique, le Ministre des Finances, le Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et des Loisirs, le Ministre du Commerce et le Ministre du Travail et des Affaires Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.

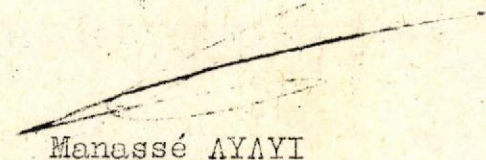
Fait à Cotonou, le 24 Mai 1982

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

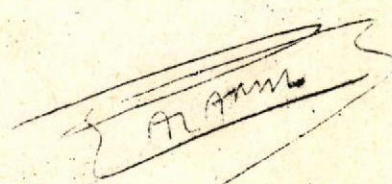
Le Ministre du Tourisme, de
l'Artisanat et des Loisirs,


Grégoire AGBAHE


Mathieu KEREKOU
Le Ministre du Commerce

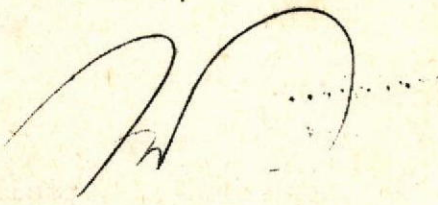

Manassé AYAYI

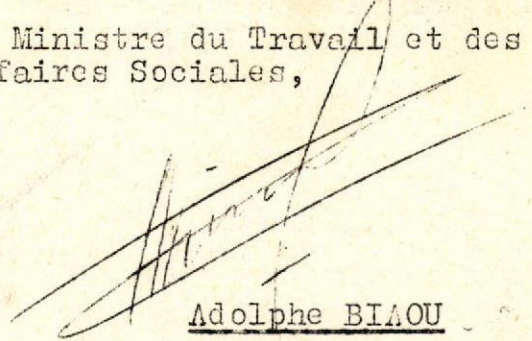
Le Ministre du Plan, de la
Statistique et de l'Analyse Econo-
mique,


Zul-Kifl SALAMI

Le Ministre des Finances,

Le Ministre du Travail et des
Affaires Sociales,


Isidore AMOUSSOU


Adolphe BIAOU

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 CPC 4 PG/EPC 2 MTAL-MPSAE-MC-
ME-MTAS 20 Ministères 17 SGG 4 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 BCP-CAA 4
TRESOR 4 DI 4 DCCT 1 IGE 4 GDE. CHANC. 1 UNB-FASJEP-BN-DAN 8
HOTEL DU LAC 2 JORPB 1.